



# JUSTICE DROITS HUMAINS RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

# infos

Semestriel d'information du ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions

[www.justice.gov.bf](http://www.justice.gov.bf)

[Ministère de la Justice et des Droits humains](https://www.facebook.com/Ministere.de.la.Justice.et.des.Droits.humains)

[justice\\_burkinafaso](https://www.instagram.com/justice_burkinafaso)

[dcpm@justice.gov.bf](mailto:dcpm@justice.gov.bf)



## Lancement de la plateforme du P.4 eCertificat de nationalité burkinabè



**DIALOGUE INTERACTIF  
DU COMITÉ DISPARITIONS FORCÉES** P.8



**VISITE DES INFRASTRUCTURES  
DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE** P.20



# SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....	03
FOCUS.....	04
AUDIENCES.....	06
GROS PLAN.....	08
POINT DE MIRE.....	13
CONVERGENCE.....	18
BON À SAVOIR.....	24
PORTRAIT.....	25
DÉTENTE.....	26



JUSTICE  
DROITS HUMAINS  
RELATIONS AVEC LES  
INSTITUTIONS

infos

Semestriel d'information du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions

## DIRECTEUR DE PUBLICATION :

**Me Edasso Rodrigue BAYALA**

Ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux

## DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :

**Harouna KADIO**

Secrétaire général du ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions

## RÉDACTEUR EN CHEF :

**Pègdwendé Pareguemaneba Dimitri OUEDRAOGO**

Directeur de la communication et des relations presse

## ÉQUIPE DE LA RÉDACTION :

**Pègdwendé Pareguemaneba Dimitri OUEDRAOGO**

**Mathieu BAZIE**

**Pierre BAMOGO**

**Abdou-Salam CONGO**

**Solange OUEDRAOGO/DAKIO**

## CONCEPTION, MONTAGE ET IMPRESSION :

**Rafiq Vision Sarl : 70 00 39 80**



## MAÎTRE EDASSO RODRIGUE BAYALA

MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS, GARDE DES SCEAUX

**Ma vision est celle d'une justice efficace répondant aux aspirations du peuple au nom duquel elle est rendue.**

Le 25 juin 2023, j'ai été appelé à présider à la destinée du département ministériel en charge de la justice, des droits humains et des relations avec les institutions. Je voudrais réitérer ma reconnaissance aux plus hautes autorités du pays qui ont placé leur confiance en moi pour cette mission dont je mesure la délicatesse. Je voudrais rendre hommage à tous mes devanciers à la tête de ce département, pour leurs apports inestimables à l'édification de notre patrie.

J'arrive à un moment particulier où notre pays est engagé dans une lutte acharnée depuis quelques années contre le terrorisme. Dans cette guerre de survie de notre nation, la justice a son rôle à jouer, notamment par le règlement impartial et pacifique des conflits sociaux, gage d'une cohésion sociale et d'une paix durable. Elle doit aussi et surtout se montrer présente aux côtés des pouvoirs exécutifs et

législatifs pour contribuer à lutter efficacement contre l'hydre terroriste.

Le soldat et le VDP ne doivent pas être seulement celui ou celle qui est au front, l'arme à la main, mais tout Burkinabè jaloux de la souveraineté de son peuple et de l'intégrité territoriale de son pays.

Je demeure convaincu que le terrorisme peut être combattu par tous les acteurs, chacun dans son domaine de compétence, en accomplissant chaque jour avec rigueur, dévouement et patriotisme les tâches qui lui sont assignées et en faisant bien son travail.

De 2014, passant par les états généraux de la justice en mars 2015, la justice est décriée par les masses populaires pour ses procédures jugées parfois incompréhensibles, sa lenteur, la corruption. Des réformes profondes s'avèrent donc indispensables pour une vraie refondation du système judiciaire.

Je réaffirme ma vision qui est celle d'une justice efficace répondant aux aspirations profondes des masses populaires qui aspirent à une justice plus accessible, équitable, proche de ses réalités socio-culturelles et animée par des acteurs probes, intègres et patriotes.

Pour réaliser cette vision, j'appelle l'ensemble des collaborateurs à l'union de nos intelligences et de nos énergies pour sauver notre cher et unique pays.

C'est le lieu pour moi d'inviter tous les acteurs de la justice à cultiver quotidiennement la concertation, le dialogue et l'esprit d'équipe afin qu'ensemble, nous puissions relever le défi d'une justice au service du peuple.

## DÉMATÉRIALISATION DES ACTES DE JUSTICE : Dr Ousmane BOUGOUMA donne le clic de lancement de la plateforme du eCertificat de nationalité burkinabè

Sous le haut patronage de Son Excellence Dr Ousmane BOUGOUMA, Président de l'Assemblée législative de Transition (ALT), sous la présidence de Me Edasso Rodrigue BAYALA, ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux (MJDHRI\_GS) et la co-présidence de Dr Aminata ZERBO/SABANÉ, ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques (MTDPCE), s'est tenue à Ouagadougou, le vendredi 7 juin 2024, la cérémonie de lancement du e.Certificat de nationalité burkinabè.

Cette cérémonie de lancement de la plateforme, dont le premier clic a été donné par le Président de l'ALT, marque officiellement l'exploitation du système de traitement et de délivrance en ligne du certificat de nationalité burkinabè.

Le ministre BAYALA a rappelé que cette plateforme de demande, de traitement et de délivrance du certificat de nationalité burkinabè qui couvre tout le territoire national, entre en droite ligne de la mise en œuvre de la politique gouvernementale de dématérialisation des actes et procédures de l'administration en général et du secteur de la justice en particulier. De son point de vue, la présente plateforme constitue une solution innovatrice permettant de rendre plus accessible le service public de la justice.

Pour mémoire, le Burkina Faso est le premier pays de la sous-région à expérimenter la dématérialisation de cet acte dont l'importance n'est plus à démontrer. Désormais, pour obtenir son certificat de nationalité en ligne, il suffit de cliquer sur l'adresse <https://procedure//ecertificat-nationalite.gov.bf> et suivre la procédure.

DCRP/MJDHRI



Son Excellence Dr Ousmane BOUGOUMA, Président de l'Assemblée législative de Transition donnant le clic de lancement de la plateforme eCertificat de nationalité burkinabè en présence du Ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA et du Directeur des systèmes d'informations, Moustapha COMPAORE



Photo de famille devant la salle de conférence du ministère des Affaires étrangères après le lancement de la plateforme eCertificat de nationalité burkinabè en présence du président du Conseil constitutionnel, des membres du gouvernement et d'autres personnalités

## **CENTRE PÉNITENTIAIRE AGRICOLE DE BAPORO : Vers une révolution agricole en milieu carcéral**



**Les deux ministres, la vice-présidente exécutive de la chaîne d'approvisionnement et du développement durable de la société minière Djariatou TRAORÉ en compagnie d'autres personnalités en visite terrain**



La délégation gouvernementale n'a pas manqué d'apporter son soutien et ses encouragements à l'Unité pénitentiaire combattante (UPCO), engagée dans la lutte contre le terrorisme.

Le centre de Baporo, établi en 1986, continue de jouer un rôle essentiel dans la formation et la réinsertion des détenus, incarnant l'espoir d'un avenir meilleur.

**L**e Ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA a présidé, le jeudi 21 mars 2024, accompagné de son collègue en charge de l'Agriculture, le Commandant Ismaël SOMBIÉ, une rencontre des acteurs de la production pénitentiaire dans le cadre de la dynamisation du Centre pénitentiaire agricole de Baporo (CPAB), dans la province du Sanguié.

Le département en charge de la justice nourrit l'ambition d'aménager à terme 1000 hectares destinés à l'agriculture dans ce centre. Cette démarche ambitieuse, soutenue par le ministère de l'Agriculture, s'inscrit dans la vision du Chef de l'État, Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORÉ, pour qui le travail agricole est un moyen de réhabilitation et de formation professionnelle pour les détenus. L'objectif visé à travers ce projet révolutionnaire est de leur permettre non seulement, de satisfaire leurs propres besoins alimentaires, mais surtout de se préparer à une réinsertion réussie dans la société.

La société minière Houndé Gold Operation SA a déjà investi 40 millions de francs CFA dans ce noble projet dont le coût total, selon le Garde des Sceaux, Me BAYALA,

est estimé à au moins 2 milliards 932 millions de FCFA. Autrement, les besoins de financement sont loin d'être satisfaits.

Djariatou TRAORÉ, vice-présidente exécutive de la chaîne d'approvisionnement et du développement durable de la société minière, a exprimé son engagement à soutenir ce projet d'envergure. Une visite terrain a permis aux autorités d'apprécier les activités agricoles en cours et de s'imprégner de l'état des moyens de production dont la station de pompage qui irrigue l'ensemble du périmètre.

**DCRP/MJDHRI**



**Le Ministre Edasso Rodrigue BAYALA accompagné de son collègue en charge de l'Agriculture, le Commandant Ismaël SOMBIÉ pendant la cérémonie**



**Les visiteurs du jour posant au milieu des champs à Baporo**

## AUDIENCES

**Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA a échangé avec plusieurs personnalités :**



Le mardi 4 juin 2024 avec ses collègues de l'économie, Dr Aboubakar NACANABO et du budget Fatoumata BAKO / TRAORÉ



Le lundi 27 mai 2024 avec l'intersyndicale des greffiers, conduite par Z Dominique NIKIEMA



Le mardi 23 avril 2024 avec une délégation de la CIL, conduite par Dr Halguièta NASSA / TRAWINA



Le lundi 25 mars 2024 avec une délégation du CSC, conduite par son président Idrissa OUEDRAOGO



(De gauche à droite) Maître OUATTARA Bakary, le ministre BAYALA et Maître NIKIEMA Dominique



Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux et Dr NASSA / TRAWINA



Le lundi 27 mai 2024 avec le SYNAGSP, conduit par Abdou Dramane THIOMBIANO, Contrôleur de sécurité pénitentiaire principal



Le ministre et le secrétaire général du SYNAGSP



Le vendredi 9 février 2024 avec une délégation du Conseil national du patronat burkinabè, conduite par Idrissa NASSA

## AUDIENCES



Le lundi 12 février 2024 avec une délégation de la chambre nationale des Huissiers du Burkina, conduite par Me Rosine BAGORE / ZONGO



Le mardi 16 janvier 2024 avec le Conseil d'administration de la MUMA.J-BF, conduit par Placide NIKIEMA



Le mardi 16 janvier 2024 avec les élèves du Club de citoyenneté et d'écologie du Lycée Marien N'Gouabi, conduits par le proviseur du Lycée Lazare SEBGO



Le jeudi 29 février 2024 avec l'Ambassadeur de Türkiye Nilgün Erdem Ari



Le mercredi 21 février 2024 avec le Président du CDH, Omar Zniber



Le mercredi 28 février 2024 avec une délégation des greffiers exerçant hors du MJDHRI qui a apporté 500.000F comme contribution au Fonds de soutien patriotique



Le jeudi 18 avril 2024 avec le Représentant résident du PNUD, Alfredo Teixeira



Le mercredi 21 février 2024 avec une délégation de l'ONG Geneva call, conduite par Atif Hamid



Le mardi 2 avril 2024 avec l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Burkina Faso, Éric P. Whitaker »



Le mardi 5 mars 2024 avec le chef de la branche Afrique de l'Ouest et Centrale du HCDH, Mathias BEHNKE

## DIALOGUE INTERACTIF ENTRE LE BURKINA FASO ET LE COMITÉ DES DISPARITIONS FORCÉES : L'État burkinabè félicité pour son engagement à lutter contre les disparitions forcées

Le Burkina Faso a participé au dialogue interactif avec le Comité des disparitions forcées, un organe d'experts indépendants chargé de surveiller la mise en œuvre de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, les 20 et 21 février 2024, à Genève, en Suisse.



Photo de famille de Monsieur le ministre et sa délégation avec le comité des disparitions forcées à Genève en Suisse

La délégation conduite par Me Edasso Rodrigue Bayala, ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions a souligné les efforts du Gouvernement pour se conformer aux obligations découlant de la Convention, ratifiée par le Burkina Faso en 2009.

Ce dialogue a permis au pays de présenter les mesures qu'il a prises pour prévenir, réprimer et réparer ce crime, ainsi que pour assurer les droits des victimes et de leurs proches.

La délégation nationale a notamment évoqué le rôle des tribunaux militaires, les mécanismes d'enquête, ainsi que les mesures d'accompagnement des victimes.

Les membres du Comité ont salué les progrès accomplis par le Burkina Faso, tout en invitant le pays à renforcer ses mécanismes de protection contre les disparitions forcées. Les échanges ont porté également sur la qualification des disparitions forcées de crimes contre

l'humanité, mentionnées dans le code pénal, sur l'accompagnement des structures intervenant dans la lutte contre les disparitions forcées et sur l'intégration de la dimension holistique dans les mesures de réparation des victimes et leurs proches.

Pour le Garde des Sceaux, le Burkina Faso réaffirme son engagement à lutter contre les disparitions forcées, en reconnaissant qu'il s'agit d'une violation grave et continue des droits de l'homme, qui porte atteinte à la dignité humaine et à l'État de droit. Il a par ailleurs précisé qu'au regard du caractère spécifique de la situation que vit son pays, il est bon que des mesures particulières, endogènes et légales soient trouvées pour y faire efficacement face.

Le ministre Bayala a exprimé la volonté du pays à renforcer sa coopération avec le Comité.



Monsieur le ministre et sa délégation pendant les travaux



Poignée de mains entre le ministre Edasso Rodrigue BAYALA et le président du comité des disparitions forcées

DCRP/MJDHRI

## RÉFORMES JUDICIAIRES ET ASSISES NATIONALES : Me Edasso Rodrigue BAYALA obtient le feu vert de l'ALT

Sous la présidence du Dr Ousmane BOUGOUMA, président de l'Assemblée Législative de Transition (ALT), les députés se sont rassemblés en session plénière le vendredi 26 avril 2024, à Ouagadougou, pour l'examen de deux projets de loi et d'une proposition de loi, présentés par le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA.



Les membres de l'ALT lors des votes

Les textes législatifs, porteurs de changement, visent à :

- ✓ modifier la loi organique n°050-2015/CNT régissant le statut de la magistrature ;
- ✓ réorganiser le Conseil supérieur de la magistrature, en y intégrant des personnalités extérieures à la profession ;
- ✓ autoriser l'organisation des assises nationales par l'ALT.

Ces initiatives législatives s'inscrivent dans la démarche de se conformer à la révision constitutionnelle intervenue en décembre dernier. Il s'agit essentiellement

d'intégrer des non-magistrats au sein du Conseil supérieur de la magistrature, de placer les magistrats du parquet sous la tutelle du ministre de la Justice et d'ouvrir le concours de la magistrature aux professionnels des autres corps de métiers.

Approuvées par le conseil des ministres le 6 décembre 2023, ces réformes ambitionnent de renforcer l'intégrité, l'accessibilité et l'efficacité de la justice burkinabè.

Les débats parlementaires, nourris par les rapports des commissions, ont abouti à un vote massif en faveur des deux projets

de loi, avec 69 voix pour et seulement 2 abstentions. Après cette adoption, les deux projets seront soumis au contrôle du Conseil constitutionnel avant leur transmission au président du Faso.

La proposition de loi relative aux assises nationales a également reçu un accueil favorable. Ces assises, envisagées comme un forum inclusif et participatif, sont destinées à orienter l'avenir de la transition. Elles incarnent un engagement fort des autorités de transition envers la population burkinabè, en réponse à ses aspirations.



Le ministre défendant le projet de loi devant l'ALT

L'unanimité s'est dégagée parmi les députés quant à la nécessité de ces assises, dont la tenue est prévue un mois avant la fin de la période de transition.

DCRP/MJDHRI

## CASEM 2024 :

### Vers une justice qui s'inspire des valeurs endogènes

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a présidé le mardi 16 avril 2024 à Ouagadougou, les travaux de la session 2024 du Conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM).

Dans une démarche visant à renforcer l'accessibilité de la justice aux justiciables, le thème de cette année, « **Justice moderne et mécanisme traditionnels de règlement des différends : quelle complémentarité pour une société solidaire et pacifique** », résonne comme un appel à l'innovation dans le système judiciaire.

Le ministre BAYALA a mis en lumière l'importance de cette session qui vise à examiner et valider le rapport d'activités de 2023 et le rapport de performance 2023 des structures, ainsi qu'à adopter le programme d'activités 2024 et le plan d'action ministériel 2024-2026. Il a rappelé l'ambition de la Politique sectorielle justice et droits humains qui est de disposer à l'horizon 2027 d'une justice crédible et

accessible à tous qui garantit aux femmes et aux hommes l'effectivité de leurs droits pour une nation solidaire et pacifique.

Relativement au thème du CASEM, l'accent a été mis sur l'intégration des valeurs endogènes dans la justice, les possibilités de complémentarité avec la justice moderne en vue de répondre aux aspirations du peuple. Les membres du

## GROS PLAN

CASEM ont été invités à participer à des échanges constructifs et courtois, afin de formuler des recommandations qui amélioreront les actions du département.

La session a été rythmée par quatre (04) présentations et des discussions autour du thème, ainsi que par l'examen des documents de rapportage et de programmation. Du rapport 2023, l'on retient que le ministère a enregistré un taux de réalisation physique global des activités de 77,72% et un taux d'exécution financière de 80,71%, traduisant l'engagement continu des acteurs pour l'amélioration des performances du secteur de la justice et des droits humains au Burkina Faso.

Le Garde des Sceaux a par ailleurs invité les différents acteurs à consolider les acquis de l'année 2023 et à redoubler d'efforts pour de meilleurs résultats en fin 2024.



Photo de famille du CASEM

Au terme des échanges, l'ensemble des documents ont été adoptés sous réserve de la prise en compte des amendements des participants.

Pour clore les travaux, Me BAYALA a remercié tous les participants pour leur présence et leurs riches contributions et leur a donné rendez-vous pour le prochain CASEM.

DCRP/MJDHRI

## Le Garde des Sceaux rencontre les membres des clubs de citoyenneté et d'écologie

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a eu une rencontre d'échanges avec les membres des clubs de citoyenneté et d'écologie de dix-huit (18) établissements de Ouagadougou, le jeudi 13 juin 2024.



Photo de famille de la rencontre

Ces clubs, dirigés par leurs respectifs encadreurs, ont eu l'opportunité de présenter leur bilan, leurs défis et leurs projets pour l'année scolaire à venir.

La mise en place de ces différents clubs a été positivement appréciée par le ministre BAYALA qui, à cet effet, a

félicité et encouragé les acteurs. Les échanges ont permis d'identifier des solutions aux difficultés rencontrées et les meilleures pratiques pour assurer le bon fonctionnement des clubs.

Le ministre, Garde des Sceaux a salué l'esprit et la qualité des échanges et rassuré les membres des différents

clubs et leurs encadreurs de son entière disponibilité ainsi que de celle de ses structures techniques à les accompagner dans la réalisation de leurs missions.

DCRP/MJDHRI

## Éducation au civisme et à la citoyenneté en milieu scolaire : Le club de citoyenneté et d'écologie du lycée Marien N'Gouabi lance officiellement ses activités

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux (MJDHRI-GS), Me Edasso Rodrigue BAYALA, a, le jeudi 14 mars 2024, à Ouagadougou, procédé au lancement officiel des activités du Club de citoyenneté et d'écologie du Lycée Marien N'Gouabi.

Le MJDHRI, à travers la Direction générale de la promotion de la citoyenneté et de la paix (DGPCP), a entrepris des actions de sensibilisation sur la citoyenneté, le civisme, l'intégrité, la solidarité, la culture de la paix, au profit des élèves sur l'ensemble du territoire national. Cette initiative vise à induire un changement général de comportements au sein de la population.

Selon Lazare SEBGO, Proviseur du Lycée, le lancement des activités de ce club entraînera un changement positif de comportements et l'adoption des gestes citoyens dans les différents établissements du pays. « **C'est seulement nos actions, surtout positives qui feront de nous de véritables acteurs de développement** », a-t-il précisé.

Pour Me Edasso Rodrigue BAYALA, le contexte particulier dans lequel vivent les Burkinabè, impose un changement de paradigmes au sein de la jeunesse. De son avis, les plus jeunes doivent être encouragés dans ce genre d'initiatives.



Photo de famille du lancement du club de citoyenneté et d'écologie au Lycée Marien N'Gouabi

« **Portés par les plus jeunes, les messages de sensibilisation peuvent avoir un écho très favorable dans leur milieu. C'est pourquoi nous les encourageons à s'engager véritablement et à poser des actions à même d'impulser une nouvelle dynamique dans le comportement de leurs camarades** », a indiqué le Garde des Sceaux.

À l'issue de la cérémonie de lancement, les élèves du lycée ont eu droit à une conférence sur la sécurité routière, avec

le concours de l'Office national de la sécurité routière (ONASER). Le club de citoyenneté et d'écologie prévoit dans les jours à venir réaliser une collecte de fonds pour soutenir l'effort de paix.

En rappel, ce club a été mis en place à l'initiative du Garde des Sceaux, lors de son passage au sein du lycée Marien N'Gouabi, en octobre 2023, à l'occasion de la 20e édition de la Semaine nationale de la citoyenneté (SENAC).

DCRP/MJDHRI

## Journées nationales d'engagement patriotique et de participation citoyenne : Montée des couleurs nationales au MJDHRI

Le mardi 26 mars 2024, à l'occasion de la première édition des Journées nationales d'engagement patriotique et de participation citoyenne (JEPPC), le personnel du ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions (MJDHRI), mobilisé autour du premier responsable du département, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a procédé à la montée des couleurs nationales dans l'enceinte du Tribunal de grande Instance (TGI) Ouaga I.



Photo des participants à la montée des couleurs

## GROS PLAN



Les autorités du MJDHRI chantant en chœur l'hymne national

Ces journées, instituées par le Gouvernement au cours du Conseil des ministres du 6 décembre 2023, visent à consolider les bases de la Nation burkinabè, raffermir la cohésion sociale et le vivre ensemble et se tiennent les 26 mars et 2 octobre de chaque année pendant quinze jours.

À l'occasion, le Garde des sceaux a invité les travailleurs de son département à plus de patriotisme et de citoyenneté. « Ces journées doivent éveiller en chacun de nous le sursaut patriotique et nous faire comprendre que c'est au prix d'efforts et de sacrifices que nous pouvons résister à l'adversité et poursuivre ensemble l'œuvre de construction de notre chère patrie », a-t-il dit.



Photo des GSP et élèves GSP lors de la montée des couleurs

Au cours de ces journées, chaque Burkinabè est appelé à poser des actes simples tels que planter un arbre à chaque événement heureux, contribuer à l'effort de paix, s'engager comme VDP, payer ses impôts, respecter le code de la route et consommer des mets et produits locaux, etc.



Vue de la montée des couleurs

DCRP/MJDHRI

## Lancement du Prix du meilleur engagement citoyen : Le Garde des Sceaux face à la presse

Le Ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a tenu une conférence de presse le mardi 9 avril 2024 à Ouagadougou, pour annoncer le lancement du « **Prix du meilleur engagement citoyen** » (PMEC) édition 2024.

Ce prix, initié en 2018, vise à valoriser et encourager les initiatives citoyennes au Burkina Faso. Me BAYALA a souligné que le PMECC récompense non seulement le patriotisme mais aussi le mérite, l'altruisme et l'esprit de sacrifice des Burkinabè.

Il a invité les citoyens à participer activement en proposant des candidatures et en soutenant les actions qui bénéficient aux communautés.

Cette année, comme innovations, le PMECC s'ouvre aux Burkinabè de la diaspora, avec une plate-forme en ligne pour faciliter les dépôts de candidatures. Cette plateforme a été présentée à l'occasion aux hommes et femmes de médias.

Le PMECC s'inscrit dans les Journées nationales d'engagement patriotique et de participation citoyenne (JEPPC), qui se clôturent aujourd'hui.

DCRP/MJDHRI



Le ministre Edasso Rodrigue BAYALA au lancement du prix du meilleur engagement citoyen



Le ministre entouré de son SG (gauche) et du DGPCP (droite)

## ANAGRASC : Présentation de l'agence, de ses missions et du fonctionnement aux acteurs judiciaires à Bobo-Dioulasso

(Bobo-Dioulasso, 21 juin 2024),



Une vue du présidium



Photo de famille

**L**e Directeur général de l'Agence nationale de gestion et de recouvrement des avoirs saisis ou confisqués, (DG\_ANAGRASC) a, au nom du ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux (MJDHRI-GS), présidé la cérémonie d'ouverture de l'atelier d'information et de partage avec les acteurs judiciaires du ressort de la Cour d'appel de Bobo-Dioulasso, dans la région des Hauts-bassins.

L'objectif de cette rencontre était de présenter les missions et de faire le point sur le niveau d'opérationnalisation de

l'ANAGRASC. Il s'agit également de recueillir des suggestions pour améliorer l'accomplissement de ses missions et de dégager des perspectives pour une implantation réussie de l'ANAGRASC.

Selon Seidou OUÉDRAOGO, DG de l'ANAGRASC, « **il s'agit d'une jeune structure faisant ses premiers pas aux côtés des acteurs judiciaires... Il est donc de bon ton de se concerter, dès les premières heures, avec tous les acteurs devant interagir avec elle dans le cadre de l'accomplissement de sa mission...** »

Dr Seydou BARRO, Directeur des affaires juridiques et du contentieux de l'ANAGRASC, a, dans sa communication, expliqué les missions de l'agence et encouragé un dialogue ouvert pour améliorer son efficacité.

En rappel, l'ANAGRASC, instituée par le décret n° 2023-O154/PRES-TRANS/PM/MEFP/MJDHRI du 23 février 2023, a pour mission principale d'assurer sur l'ensemble du territoire et sur mandat de justice, au cours d'une procédure pénale, la gestion de tout bien, quelle que soit sa nature, saisi, confisqué ou faisant l'objet d'une mesure conservatoire, à l'exception des biens régis par des textes spéciaux.

DCRP/MJDHRI

## VULGARISATION DES LOIS D'INTÉRÊT MANIFESTE : La DGRI en conférence publique à Bobo-Dioulasso

Le ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions (MJDHRI) a, à travers la Direction générale des relations avec les institutions (DGRI), organisé le vendredi 14 juin 2024, dans la ville de Sya, région des Hauts-bassins, une conférence publique sur deux lois d'intérêt manifeste.

**L**il s'agit de la loi n°008-2023/ALT du 20 juin 2023 portant promotion immobilière au Burkina Faso et la loi n°002-2023/ALT du 16 mars 2023 portant renforcement de la neutralité politique et de la méritocratie dans l'administration publique.

Cette conférence publique présidée par le Secrétaire général du MJDHRI, Harouna KADIO, a connu la participation des forces vives de la région, des représentants des promoteurs immobiliers ainsi que des



Photo de famille des participants avec le Secrétaire général du MJDHRI, lors de la conférence publique sur la vulgarisation des lois d'intérêt manifeste

représentants de ministères et institutions. Elle visait à vulgariser ces lois auprès des acteurs concernés, afin qu'ils puissent s'approprier leur contenu.

Pour le SG, le choix de ces deux lois s'explique par leur pertinence, leur

actualité et la récurrence des conflits fonciers. « **Ce choix s'explique essentiellement par le fait que ces deux textes de lois sont d'actualité surtout avec les problèmes liés à la responsabilisation dans les postes**

**de l'administration publique et la récurrence des conflits fonciers dans certaines parties du pays** », a-t-il soutenu.

DCRP/MJDHRI

## PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS COMMUNAUTAIRES : La Direction générale de la promotion de la citoyenneté et de la paix en tournée de sensibilisation.

Le Directeur général de la promotion de la citoyenneté et de la paix du ministère de la Justice des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions (DGPCP\_MJDHRI), Benjamin SOW, a présidé le mardi 5 mars 2024, la cérémonie de lancement de la tournée de sensibilisation sur les mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits communautaires au profit des populations de Tanghin-Dassouri.

Cette activité qui se déroule dans six régions du Burkina Faso, vise à susciter au sein de la population, l'appropriation et le recours aux mécanismes endogènes pour prévenir et gérer les conflits. Son but est de favoriser des échanges interactifs avec les populations locales sur les méthodes traditionnelles de prévention et de résolution de ces conflits, ainsi que de sensibiliser les participants à leurs responsabilités dans la préservation de ces valeurs traditionnelles pour encourager une prise de conscience collective.

Dénis DABONÉ, Directeur de la promotion de la tolérance et de la paix (DPTP), par ailleurs communicateur du jour, a échangé avec la population de Tanghin-Dassouri sur le rôle des mécanismes endogènes dans la prévention et la gestion des conflits communautaires.



Vue des participants pendant la tournée de sensibilisation sur les mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits communautaires

La présidente de la délégation spéciale (PDS) communale de Tanghin-Dassouri, Rabiata SAWADOGO et l'ensemble des participants ont apprécié positivement cette démarche. « **Cette initiative est la bienvenue car elle a permis aux populations de s'approprier les mécanismes endogènes de prévention et de conflits** » a souligné la PDS Rabiata SAWADOGO.

Selon le DGPCP Benjamin SOW, il existe plus d'une vingtaine de mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits qui participent à la promotion de la cohésion sociale et de la paix dans notre pays. « **Nous avons décidé de sillonner les régions du pays pour qu'ensemble avec les acteurs clés que sont les autorités coutumières, les leaders religieux, les jeunes et les femmes, nous puissions prendre conscience de l'importance des mécanismes endogènes dans la prévention et la gestion des conflits...** », a-t-il rappelé.

DCRP/MJDHRI



Photo de famille du Directeur général de la promotion de la citoyenneté et de la paix et les participants lors de la tournée de sensibilisation sur les mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits communautaires

## **ALERTE PRÉCOCE SUR LES CAS D'ALLÉGATIONS DE VIOLATIONS ET D'ABUS DES DROITS DE L'HOMME :**

### **Les membres du cadre de concertation en réunion**

(Ouagadougou, 30 avril 2024),

La Directrice générale des droits humains, Hadjaratou ZONGO/SAWADOGO, représentant le ministre de la Justice et des Droits humains, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a co-présidé avec Zeinab Hamza Diaby, représentante résidente du Haut-commissaire des Nations-unies aux droits de l'homme (HCDH), l'ouverture de la deuxième réunion technique du cadre de concertation.

L'objectif de cette réunion était de réviser les incidents relatifs aux allégations de violations des droits humains, d'évaluer les mesures prises par les autorités et les parties prenantes, et de partager de nouveaux cas éventuels.

Zeinab Hamza Diaby a rendu hommage aux victimes des attaques terroristes et a salué l'engagement du gouvernement dans la promotion et la protection des droits humains. La représentante du Garde des Sceaux a affirmé que, malgré les défis sécuritaires, l'engagement du Burkina Faso envers la protection des citoyens et de leurs biens demeure ferme, soulignant l'importance de la lutte contre le terrorisme.

Hadjaratou ZONGO/SAWADOGO a encouragé les membres à utiliser leur expérience pour un dialogue constructif, répondant ainsi aux objectifs du cadre de concertation, établi par l'arrêté N°2023-049/MJDHRI du 1er juin 2023, fruit de la collaboration entre le gouvernement du Burkina Faso et le HCDH.



La Directrice générale des droits humains, Hadjaratou ZONGO/SAWADOGO lors de sa présentation



Vue des participants pendant la rencontre de concertation sur l'alerte précoce sur les cas d'allégations de violations et d'abus des droits de l'homme



Photo de famille des membres du cadre de concertation sur l'alerte précoce sur les cas d'allégations de violations et d'abus des droits de l'homme

DCRP/MJDHRI

## **CIMDH :**

### **Première session ordinaire de l'année 2024**

Le Comité interministériel des droits humains et du droit international humanitaire (CIMDH) a tenu sa première session ordinaire de l'année le mardi 21 mai 2024 à Ouagadougou.

Présidée par Mathias SAM, Chargé de mission, représentant le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, par ailleurs président du CIMDH, cette session avait pour objectif de présenter le Programme de travail annuel 2024 du Secrétariat permanent du CIMDH (SP-CIMDH) au Comité. Elle a également permis l'examen et l'adoption de projets de documents élaborés par le SP-CIMDH.



Vue des participants à la première session ordinaire de l'année 2024 du Comité interministériel des droits humains et du droit international humanitaire

## POINT DE MIRE

Le représentant du Garde des Sceaux a exprimé sa gratitude envers les représentants des ministères membres statutaires du CIMDH pour leur présence effective. Il les a invités à un examen approfondi des documents soumis pour appréciation au cours de ces deux jours de réflexion.

Les travaux de ces deux jours ont porté sur la présentation, l'amendement et l'adoption du projet de rapport final concernant la mise en œuvre du plan d'action 2019-2023 en matière de DIH, le rapport sur l'état de mise en œuvre des protocoles additionnels de 1977 aux conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés, ainsi que le plan de travail annuel 2024 du SP-CIMDH.



Photo de famille de la première session ordinaire de l'année 2024 du Comité interministériel des droits humains et du droit international humanitaire



Vue du présidium de la première session ordinaire de l'année 2024 du Comité interministériel des droits humains et du droit international humanitaire

Rappelons que le CIMDH est une structure technique d'appui du Gouvernement en matière de droits humains et de DIH, créée par décret n° 2017-1053 du 7 novembre 2017. Il est chargé, entre autres, d'apporter un soutien technique à l'élaboration des rapports du Burkina Faso destinés aux instances internationales, conformément à ses obligations conventionnelles dans le domaine des droits humains et du DIH, tout en suivant leur mise en œuvre au niveau national.

DCRP/MJDHRI

## RENFORCEMENT DE CAPACITÉS :

### Les agents du MJDHRI outillés sur les principes de la rédaction administrative et les bonnes pratiques administratives.

Le Secrétaire général du ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions (SG\_MJDHRI), Harouna KADIO, a présidé le mardi 14 mai 2024, à Ouagadougou, la cérémonie d'ouverture de la session de formation à l'endroit des agents du niveau central du MJDHRI.



Photo de famille de la session de formation des agents du niveau central du MJDHRI avec le Secrétaire général du ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Harouna KADIO



Vue des participants pendant la session de formation à l'endroit des agents du niveau central du MJDHRI

Cette formation, organisée par la Direction des ressources humaines (DRH) du MJDHRI est placée sous le thème : « **Rédaction administrative et bonnes pratiques administratives** ». L'objectif est de promouvoir une communication écrite de qualité au sein des structures du ministère.

Boa KOLBIRÉ, DRH de la Société nationale des substances précieuses (SONASP), a

animé la formation axée sur les principes de la rédaction administrative, en présence de nombreux participants.

Au cours de cette session, il a partagé son expertise et échangé avec les participants sur les meilleures pratiques en matière de rédaction administrative. Le DRH KOLBIRÉ a mis en lumière l'importance d'une communication claire et efficace.

Le Secrétaire général, Harouna KADIO a exprimé sa satisfaction quant à la forte mobilisation des participants. Il a souligné que cette formation s'inscrit dans la mission de renforcer les capacités opérationnelles des agents du ministère.

La présente formation se tiendra en plusieurs sessions, afin de permettre une large participation des agents du MJDHRI et prendra fin le 31 mai 2024.

DCRP/MJDHRI

## VULGARISATION DU GUIDE À L'USAGE DU JUSTICIABLE EN MATIÈRE PÉNALE : Une boîte à images validée

Le ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions (MJDHRI), à travers la Direction générale de l'administration judiciaire (DGAJ), et en collaboration avec le Centre d'information et de formation en matière de Droits humains en Afrique (CIFDHA) a organisé le jeudi 29 février 2024, à Ouagadougou, un atelier de validation d'une boîte à images. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la vulgarisation du guide à l'usage du justiciable en matière pénale au Burkina Faso.



Vue du présidium à l'atelier de validation d'une boîte à images

C'était au cours d'une cérémonie présidée par le Directeur de l'accès à la justice et de l'aide aux victimes (DAJAV), Jean de Dieu YELKOUNI, représentant la Directrice générale de l'administration judiciaire (DGAJ), avec à ses côtés le Directeur exécutif du CIFDHA, Inoussa KAFANDO et le chargé de Programme de l'Association du Barreau américain, initiative pour l'État de droit (ABA\_ROLI), Mahamadi BADINI.

Pour le DAJAV, cette boîte à images, est une traduction en images du contenu du guide, afin d'expliquer clairement avec des images, la procédure pénale applicable au Burkina Faso. Cela contribuera, au regard du faible taux d'alphabétisation des populations, à rendre plus accessible le langage juridique et judiciaire, réputé hermétique. « **Nous avons pensé qu'en utilisant des images lors des séances de sensibilisation, nous allons mieux atteindre la cible, en tenant compte de toutes les sensibilités et produire sur elle un grand impact** », s'est-il exprimé.



Vue des participants à l'atelier de validation d'une boîte à images

Au cours des travaux, les participants ont examiné minutieusement l'adéquation des images proposées avec les messages qu'elles sont censées véhiculer. Ils n'ont pas manqué de faire des amendements en vue d'améliorer le contenu de la boîte à images qu'ils ont validée par la suite, sous réserve de la prise en compte de leurs contributions.

En rappel, le guide à l'usage du justiciable en matière pénale au Burkina Faso a été élaboré en 2012 à l'initiative du CIFDHA et révisé en 2021, en collaboration avec le MJDHRI.



Photo de famille de l'atelier de validation d'une boîte à images

DCRP/MJDHRI

## CADRE SECTORIEL DE DIALOGUE « JUSTICE ET DROITS HUMAINS » :

### Les performances annuelles du secteur évaluées

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux (MJDHRI\_GS), Me Edasso Rodrigue Bayala, par ailleurs chef de file du Cadre Sectoriel de Dialogue Justice et droits humains (CSD\_JDH), a, aux côtés de son homologue ministre d'État, ministre de la Défense et des anciens combattants, Gal de brigade Kassoum Coulibaly et du Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Alfredo Teixeira, présidé le mardi 27 février 2024, à Ouagadougou, la cérémonie d'ouverture des travaux de la revue annuelle 2024 du CSD\_JDH.



Photo de famille des membres du cadre sectoriel de dialogue « justice et droits humains » avec le ministre, Garde des Sceaux

L'objectif de cet atelier était de valider le projet de rapport de performance annuelle 2023 ainsi que le plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA\_SD) 2024-2026 du secteur JDH.

Dans son allocution, le Garde des Sceaux a expliqué que la revue annuelle est une tribune offerte à chaque secteur de planification pour examiner et valider les actions menées dans le cadre de la politique du secteur au cours de l'année écoulée, ainsi que les perspectives à court et moyen terme. Selon lui, le cadre sectoriel de dialogue JDH a pour mission principale, le suivi de la mise en œuvre de la Politique sectorielle JDH.

Le ministre BAYALA s'est par ailleurs réjoui des résultats atteints par sa structure au cours de l'année 2023. « Je salue la performance du secteur qui se traduit

par un taux d'exécution physique de 84%. Ce taux bien en hausse par rapport à celui de 2022 qui était de 74%, est satisfaisant car des progrès notables ont été enregistrés dans le domaine de la justice, des droits humains, de la promotion civique et en matière des relations avec les institutions », a-t-il indiqué.

À l'écouter, ces acquis n'occulent pas les défis auxquels le secteur reste confronté. À l'issue des travaux, le rapport de performance annuelle 2023 et le PA-SD 2024-2026 ont été examinés et validés par les participants à l'atelier.

DCRP/MJDHRI



Cérémonie d'ouverture du cadre sectoriel de dialogue « justice et droits humains »

## MACO : Les soixante-douze (72) heures de la CAP officiellement lancées

Le Directeur de cabinet du ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Bépoadi SININI, représentant le Garde des Sceaux, a présidé le mercredi 26 juin 2024, à la Maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou (MACO), la cérémonie de lancement de la troisième édition des soixante-douze (72) heures de la Commission d'application des peines (CAP) du TGI Ouaga I.



Les visiteurs du jour contemplant les chefs-d'œuvre des détenus lors des soixante-douze (72) heures de la CAP



Les visiteurs du jour contemplant les chefs-d'œuvre des détenus lors des soixante-douze (72) heures de la CAP

Pour lui, le thème retenu pour encadrer ces journées culturelles, cadre avec la politique pénale du moment qui met un accent soutenu sur la production pénitentiaire à travers des activités impliquant les personnes détenues afin, de non seulement les occuper utilement, mais aussi les rendre productifs.

Placée sous le thème : « **Défis et perspectives d'une autosuffisance alimentaire dans les établissements pénitentiaires au Burkina Faso** », cette activité a connu la présence de plusieurs personnalités venues apporter leur soutien à l'initiative.

Bépoadi SININI a traduit sa reconnaissance au président de la CAP du TGI Ouaga I et à l'ensemble des membres de la commission pour le choix porté sur la personne du Garde des Sceaux en tant que patron de cette activité qui vise à améliorer les conditions de détention des détenus et à participer à leur réinsertion sociale.



Photo de famille des soixante-douze (72) heures de la CAP



Vue des tableaux peints par les détenus

Le Directeur de cabinet a par ailleurs rassuré la CAP de la disponibilité du département de la justice à l'accompagner dans ses activités aux objectifs communs.

Au cours de ces soixante-douze (72) heures, des activités socio-culturelles et éducatives ainsi que des communications autour du thème central sont prévues au profit des détenus et de la communauté.

DCRP/MJDHRI

## INFRASTRUCTURES DU MJDHRI EN CONSTRUCTION : Le Garde des sceaux fait le point sur l'état d'avancement des travaux.

Le vendredi 24 mai 2024, le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a effectué des visites sur les infrastructures en chantier du MJDHRI.

L'objectif était de constater de visu l'état d'avancement des travaux et de lever les goulots d'étranglement.

Cette visite a porté sur la construction du bâtiment R+5 destiné à la Cour d'appel de Ouagadougou, ainsi que de deux bâtiments R+1 à la Maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou (MACO), au profit des pensionnaires.

Le ministre BAYALA a insisté sur le respect des délais impartis et la qualité des travaux, faute de quoi la réglementation sur la commande publique sera appliquée dans toute sa rigueur.

DCRP/MJDHRI



Photo du nouveau bâtiment en construction



Le ministre Garde des Sceaux pendant l'interview



Le ministre et sa délégation pendant la visite



Photo de famille après la visite

## HOMMAGE AUX FEMMES DÉTENUES : L'AFAP commémore le 7 Mars à Kaya

(Kaya, 4 mai 2024),

L'Amicale des Femmes de l'Administration Pénitentiaire (AFAP) a organisé du 3 au 4 mai 2024, des journées commémoratives en l'honneur de la 167<sup>e</sup> Journée internationale des Femmes. Cet événement a été dédié aux femmes détenues à la Maison d'arrêt et de correction de Kaya (MACK), dans la région du Centre-Nord.

Placée sous la présidence du ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, représenté par son Directeur de cabinet, Bépoadi SININI, l'initiative a connu la présence des forces vives de la région et du parrain Samuel BAMOGO.

L'événement, articulé autour du thème « **Promotion de l'entrepreneuriat communautaire : quelle contribution des femmes ?** », a permis de mettre en exergue l'engagement de l'AFAP pour l'autonomisation et la défense des droits des femmes détenues.

Bépoadi SININI a loué la pertinence du thème choisi et a encouragé la population locale à s'associer pleinement à l'AFAP pour assurer le succès de ces journées. Il a également mis en avant la

résilience des femmes de l'amicale face aux défis sécuritaires du pays.

Les activités prévues pour ces deux jours sont diverses et enrichissantes :

plantation d'arbres nutritifs, conférence sur l'entrepreneuriat communautaire, entretiens avec les détenues et les mineurs, visite et soutien aux blessés en opérations de sécurité à Kaya, formation en saponification, repas communautaire, distribution de vivres et de vêtements.

Selon Samuel BAMOGO, président de l'Action communautaire de développement du Centre-nord (ACD\_CN), parrain de la présente édition, c'est pour lui un devoir en tant que Burkinabè de soutenir cette noble initiative de l'AFAP qui entre en droite ligne avec la vision du chef de l'État.

Quant à la présidente de l'AFAP, Binta SOORÉ, les membres de son organisation

entendent contribuer à la réinsertion socio-professionnelle des femmes détenues en leur apprenant des métiers. Elle a par ailleurs exprimé sa gratitude envers toutes les personnes qui les ont accompagnées dans leur élan.

Troisième du genre, cette célébration non seulement honore les femmes détenues, mais aussi souligne l'engagement continu du Burkina Faso en faveur de la promotion des droits des femmes.

DCRP/MJDHRI



Photo de famille de l'Amicale des Femmes de l'Administration pénitentiaire avec le DIRCAB à l'occasion des journées commémoratives en l'honneur de la 167<sup>e</sup> Journée internationale des Femmes

## **ACTIONNARIAT POPULAIRE : L'APEC échange avec le personnel du MJDHRI**

(Ouagadougou, 11 juin 2024),

Le ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions (MJDHRI), a organisé en partenariat avec l'Agence pour la promotion de l'entrepreneuriat communautaire (APEC), une rencontre d'échanges et de sensibilisation sur l'entrepreneuriat communautaire.



Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA au cours de la rencontre d'échanges et de sensibilisation sur l'entrepreneuriat communautaire en partenariat avec l'Agence pour la promotion de l'entrepreneuriat communautaire



Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, avec sa fiche de souscription à l'entrepreneuriat communautaire

Sous la présidence du Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, cette session visait à présenter les avantages et les procédures d'inscription à l'actionnariat populaire, au personnel du MJDHRI, afin qu'il se familiarise avec cet ambitieux programme présidentiel et emporter leur adhésion.

Le ministre BAYALA a, pour l'occasion, effectué une souscription officielle en présence de ses collaborateurs et a également encouragé le personnel à suivre son exemple. Il a souligné qu'à côté de la lutte contre le terrorisme, notre pays mène une lutte pour la souveraineté

et son indépendance véritable. C'est en comptant sur nous-mêmes et sur nos propres forces, a précisé le ministre en charge de la justice, que nous allons remporter la victoire.

« Cette Initiative de l'APEC qui vise à mobiliser et à fédérer les énergies des Burkinabè pour la création des richesses nationales est la bienvenue et c'est donc avec grande joie que nous avons souscrit et appelons l'ensemble de nos collaborateurs, à souscrire massivement », a affirmé le premier responsable du département chargé de la justice.

En rappel, l'APEC est une initiative présidentielle qui a été lancée le 12 juin 2023 et ambitionne mobiliser des ressources, par actionnariat populaire, afin de financer des entreprises communautaires dans divers secteurs d'activités, et créer de la richesse pour les Burkinabè.

DCRP/MJDHRI

## **PRESTATION DE SERMENT DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL :**

### **Le Garde des Sceaux présent à l'audience solennelle**

Sous la présidence de Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORÉ, président de la Transition, chef de l'État et en présence de Son Excellence Monsieur le président de l'Assemblée législative de Transition, Dr Ousmane BOUGOUMA, ainsi que divers présidents d'institutions et membres du gouvernement, le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a pris part, le lundi 15 avril 2024, à la cérémonie de

prestation de serment des trois nouveaux membres du Conseil constitutionnel.

Les membres entrants, René Bessolé BAGORO, Fatimata SANOU/TOURÉ et François-Xavier KONSEIBO, ont prêté serment, s'engageant à remplir leurs fonctions avec intégrité et impartialité, dans le respect de la constitution. Ils succèdent à Bouraima CISSÉ, Haridiata DAKOURE/SÉRÉ, et Victor KAFANDO, dont les mandats de neuf ans sont arrivés à échéance.



Le magistrat René B. BAGORO en pleine prestation de serment

## CONVERGENCE

Le serment prononcé, un gage de leur dévouement, stipule : « **Je Jure de bien et fidèlement remplir mes fonctions, de les exercer en toute impartialité dans le respect de la constitution, de garder le secret des délibérations et des votes, de ne prendre aucune position publique et de ne donner aucune consultation sur les questions relevant de la compétence du conseil.** »

À travers cette prestation de serment, les nouveaux membres s'engagent à protéger les libertés individuelles et collectives, à maintenir la cohésion sociale et à assurer la régularité, la transparence, l'équité et la sincérité des scrutins législatifs, référendaires et présidentiels.

DCRP/MJDHRI



Photo de famille du président du Faso, du président de l'ALT et les membres du conseil constitutionnel

## ADMISSION À LA RETRAITE EN 2023 : Le CSM rend hommage à 12 magistrats

Le président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), Jean Mazobé KONDE, a, avec à ses côtés, le Secrétaire général du ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions (SG\_MJDHRI), Harouna KADIO et le Secrétaire permanent (SP) du CSM, Paulin BAMBARA, présidé la cérémonie d'hommage à 12 magistrats admis à la retraite au cours de l'année 2023, le vendredi 12 janvier 2024, à Ouagadougou.



Photo des admis à la retraite dans la salle



Photo de famille

Cette cérémonie d'hommage, troisième du genre, s'inscrit dans le cadre du plan de développement institutionnel du CSM 2021-2025 et a permis de reconnaître le mérite de ces hommes et femmes, qui ont apporté leur pierre à la construction de l'édifice justice au Burkina Faso.

Prenant la parole au nom des retraités, Salamata TAPSOBA/SAWADOGO a traduit sa reconnaissance au CSM pour cette marque d'attention et de considération. Elle a confié garder de merveilleux souvenirs de ce parcours qui vient de s'achever.

« Nous gardons de très bons souvenirs en tant que magistrats. Mais ce qui nous caractérise, c'est l'esprit de solidarité. Nous sommes

des juges. Nous travaillons dans un esprit d'indépendance, ce qui ne nous empêche pas de nous concerter sur des questions majeures », a-t-elle évoqué.

En retour, le président du CSM leur a témoigné la gratitude et la reconnaissance du CSM pour les efforts déployés durant leur mission de rendre la justice. Pour Jean Mazobé KONDE, cette cuvée est spéciale au regard des hautes fonctions politiques, administratives, diplomatiques et ministérielles que ces magistrats retraités ont occupé au service de la nation burkinabè.

« Vos parcours si riches d'expériences professionnelles, de responsabilités administratives et pluridisciplinaires de chacun de vous, constituent un ferment

nourricier pour les générations après vous », s'est-il exprimé.

Une remise d'attestations et de cadeaux aux 12 retraités a ponctué cette cérémonie d'hommage.

DCRP/MJDHRI



Mme SAWADOGO / TAPSOBA Salamata recevant son attestation

## TOURNOI DES PROFESSIONS JUDICIAIRES : Le Garde des Sceaux donne le coup d'envoi de la 5<sup>e</sup> édition

(Ouagadougou, 12 avril 2024),

Dans un élan de fraternité et de sportivité, le ministre de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a donné le coup d'envoi de la 5<sup>e</sup> édition du tournoi des professions judiciaires. L'événement, désormais traditionnel, rassemble les acteurs de la justice dans un esprit de convivialité et de dialogue.

Depuis cinq ans, ce tournoi annuel est devenu un rendez-vous incontournable pour les professionnels du droit. Il offre un cadre informel propice à l'échange et à la détente, loin des salles d'audience et des bureaux d'avocats.

Le sport, au cœur de cette initiative, est célébré comme un vecteur d'unité et de rapprochement. Le thème de cette année, « **Dialogue entre Acteurs des professions judiciaires** », met l'accent sur l'importance de la communication et de l'interaction au sein de la communauté judiciaire.

Me Edasso a tenu à remercier le promoteur, Sibiri Jean Claude RAMDÉ, pour avoir créé un espace de communion autour du football. Il a par ailleurs rendu hommage aux forces combattantes pour leur engagement dans la reconquête du territoire national et aux professionnels de la justice pour leur résilience.

Soulignant les valeurs du football que sont la collectivité, la discipline et la combativité, le Garde des Sceaux a exprimé son souhait de les voir partagées par le monde judiciaire. « **Ce soir, il n'y aura ni gagnant ni perdant. C'est la maison commune de la justice qui va gagner** », a-t-il affirmé, symbolisant l'esprit de solidarité de l'événement.

Seize équipes étaient en compétition sur le terrain, démontrant leur esprit tactique et leur maîtrise du ballon rond. Le ministre BAYALA a remercié les co-parrains pour leur soutien et a invité les participants à faire preuve de fair-play et à vivre cette compétition avec passion.

À l'issue du tournoi, l'équipe de la Police nationale a remporté la finale contre l'équipe de la Direction générale de l'administration pénitentiaire sur le score de 2 à 0.

Le tournoi des professions judiciaires est plus qu'une compétition ; c'est une célébration de l'esprit de corps et de l'intégration au sein de la justice.



Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA et sa délégation avec l'une des équipes finalistes



Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA encourageant les joueurs avant le début du match



Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA donnant le coup d'envoi du match

DCRP/MJDHRI

## DE LA NOTION DE CITOYENNETÉ

### DÉFINITION



La citoyenneté, c'est l'état ou la qualité de citoyen. C'est le lien qui rattache l'individu à la collectivité, à la nation à laquelle il appartient. Elle suppose la connaissance et l'exercice de ses droits et de ses devoirs.

La citoyenneté se définit davantage comme un mode de comportement civique et une participation active de la société plus qu'un simple statut juridique. En effet, la citoyenneté fait référence à des qualités, des attitudes, des comportements qu'ont ou devraient avoir les individus qui leur permettraient de participer à la conduite des affaires publiques, tant au niveau national qu'à l'échelon local. Ainsi, être citoyen, c'est se soucier des autres, être conscient de son

appartenance à une communauté et du rôle qu'on doit y jouer. De cette définition, il se dégage trois dimensions fondamentales de la citoyenneté (juridique, identitaire et participative) intimement liées.

### LES PRINCIPALES VALEURS DE LA CITOYENNETÉ

✦ **La solidarité** : c'est le sentiment qui pousse les hommes à s'entraider. Être solidaire, c'est être sensible aux maux d'autrui, désireux de procurer aux autres du bien-être ou d'éviter tout ce qui peut les faire souffrir. Être solidaire, c'est aussi partager la joie d'autrui. La solidarité repose sur une base morale, une relation entre personnes. Elle implique l'assistance aux autres, le partage, la générosité envers son prochain, le don de soi.

✦ **Le civisme** : c'est l'attachement à la collectivité dans laquelle on vit, le dévouement au bien commun. C'est une valeur citoyenne qui se manifeste à travers le respect de l'individu pour le bien public, les lois du pays et les institutions de la République.

✦ **Les civilités** : c'est un ensemble de règles de savoir-vivre, de politesse et de bienséance à une communauté. C'est l'observance des règles du vivre-ensemble harmonieux qui se manifestent par la politesse, la courtoisie, l'amabilité, le refus de la grossièreté et de la violence dans la vie de tous les jours.

C'est le respect de l'ensemble de ces valeurs qui font du Burkinabè un citoyen responsable.



Nommé Ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, le 25 juin 2023, à la suite d'un remaniement ministériel, **Me Edasso Rodrigue BAYALA**, avocat, a officiellement été installé le 27 juin 2023, remplaçant ainsi, madame Bibata NEBIE / OUEDRAOGO.

Natif de Réo dans la province du Sanguié, il y fait ses études primaires et secondaires et obtient son baccalauréat série A4 en 2001. Poursuivant les études en sciences juridiques et politiques à l'université de Ouagadougou, il décroche une maîtrise en droit et un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit des affaires, respectivement en 2005 et en 2010.

Il débute sa carrière professionnelle par son admission en 2006 au Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession d'avocat (CAPA). Après trois ans de stage, il est inscrit en 2009 au Barreau du Burkina Faso comme avocat titulaire.

Acteur du changement, il s'est très vite engagé dans le milieu associatif afin d'impacter les politiques publiques dans divers domaines. Ainsi, dès l'université, il participe à la création de nombreuses associations parmi lesquelles l'Association des étudiants pour le développement économique du Sanguié au sein de laquelle il assume les fonctions de secrétaire général. Dans le même temps, il est choisi pour présider l'association des étudiants du Sanguié vivant en cité universitaire. Il est membre fondateur du syndicat des avocats du Burkina en 2008 et en 2018, il en devient le Secrétaire général. Plus tard, il s'implique dans le domaine sportif en tant que président pour la bonne marche de l'Association sportive des amis du mont Sanguié. Puis, il s'investit dans l'édification de sa province natale, en assumant remarquablement les fonctions de secrétaire exécutif de l'Initiative d'aide au développement local pour le développement de la province du Sanguié. Son engagement associatif s'étend au niveau sous régional, où il a été secrétaire général de l'association ouest africaine des juristes de mines.

En 2020, mu par sa volonté d'apporter sa contribution à la gouvernance publique, il réussit à se faire élire député à l'Assemblée nationale au titre de la province du Sanguié dans la région du Centre-Ouest, sous la bannière de l'Union pour la Renaissance/Parti Sankariste (l'UNIR/PS). Il siègera à l'Assemblée Nationale jusqu'à sa dissolution le 24 janvier 2022, suite au coup d'Etat ayant mis fin au régime du Président Roch Marc Christian KABORE.

## J E U X D E M O T S

$$J + E + U + X \times D + E = L + O + G + I + Q + U + E$$

Vous devez découvrir l'un des mots qui peuvent être constitués à l'aide des lettres que vous déduirez des indices fournis par chaque énigme.

### A. (3 mots possibles)

- La 1<sup>re</sup> lettre est à la fois dans **BATIMENT** et dans **EMBRASSENT**, mais non dans **INTIME**.  
 La 2<sup>e</sup> lettre est à la fois dans **POUSSIN** et dans **MOISSON**, mais non dans **BAISSE**.  
 La 3<sup>e</sup> lettre est à la fois dans **PLAISANTER** et dans **ASSISTANTE**, mais non dans **MANTEAU**.  
 La 4<sup>e</sup> lettre est à la fois dans **RASSURER** et dans **CHASSEUR**, mais non dans **MEURTRE**.  
 La 5<sup>e</sup> lettre est à la fois dans **CONSISTANCE** et dans **CONNAÎTRE**, mais non dans **ACCUSATION**.

### B. (2 mots possibles)

- La 1<sup>re</sup> lettre est à la fois dans **BRAVOURE** et dans **SOUVENIR**, mais non dans **PROUESSE**.  
 La 2<sup>e</sup> lettre est à la fois dans **COULEUR** et dans **ROUGIR**, mais non dans **PEINTURE**.  
 La 3<sup>e</sup> lettre est à la fois dans **COUPABLE** et dans **OBLIGEANCE**, mais non dans **BÂTON**.  
 La 4<sup>e</sup> lettre est à la fois dans **PHARMACIE** et dans **CARNASSIER**, mais non dans **CHOISIR**.  
 La 5<sup>e</sup> lettre est à la fois dans **ABONDER** et dans **DÉBRANCHER**, mais non dans **BATARD**.  
 La 6<sup>e</sup> lettre est à la fois dans **TROUVÈRE** et dans **TROUBADOUR**, mais non dans **JOUER**.

Remplissez cette grille de mots croisés en retrouvant les mots grâce aux lettres-indices laissées. Lorsque vous aurez rempli la grille, écrivez les définitions.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	P	H			M		C			
B			P					N	N	
C		S	P			G	L			
D	S	T		L	L			R		
E	S		L					T	S	
F					L	I			S	T
G	N			R		N				
H					G				R	
I		N		R		S		N		S

Les définitions données pour cette grille de mots croisés sont de deux degrés différents. La première série de définitions comporte de nombreux pièges. En cas de difficulté, vous pouvez vous référer à la deuxième série. Essayez alors de comprendre comment étaient faits les pièges.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

### Définitions difficiles

**Horizontalement** : A. Et donc plus entière. B. Corrignons ou récupérons. C. Fait de la galette ou de la soupe. – Travaux pratiques très abrégés. D. A perdu son éclat et donc plus brillante – Dernier, est à la mode. E. Échange, mais pas de coups. – Dérobée ou raclée. F. 2 lettres sur certaines lettres. – Se dégage de... G. Étalon célèbre. – Plus cool, est un danger public. H. Marchons sans but. – Fond ou attache. I. Peut être une grande femme, mais non une femme grande – Peuvent donc être cueillis. J. Ferais comme l'araignée.

**Verticalement** : 1. Force qui chauffe et freine. 2. Retiendrai. 3. Raccourci familier dont l'abus peut tout doubler. – Mises en ordre. 4. Si c'est des dents, serons sans doute mécontents. 5. La première moitié d'un désordre. – Conduite. 6. Ôta. 7. Refuse d'admettre, ou un des Allemands, ça dépend du sens. – Possèdent. – Tête de maman. 8. Demi pou familier. – Ouvre ou ferme, selon le sens. – Sujet masculin, mais complément de tout genre. 9. Pénètre. – Peuvent devenir des scies ou des tubes. 10. Malins mais pas méchants.

### Définitions plus simples

**Horizontalement** : A. Morcelée. B. Attrapions à nouveau. C. Plante potagère. – Consonnes de taupe. D. Qui a perdu son brillant – Appel. E. Echange d'un objet contre un autre. – Dévalisée. F. Début de évier. – Provient. G. Unité de mesure. – Article arabe. H. Vagabondons. – Dépôt. I. Femme petite. – Fortifications. J. Entrelacerais des fils.

**Verticalement** : 1. Contact appuyé d'une chose mobile sur une autre. 2. Garderai. 3. Se prend sur le zinc. – Classements. 4. Produisons un bruit désagréable. 5. Avec mélo, c'est un mélange confus. Guidée. 6. Retira. 7. Ne reconnaît pas. – D'un auxiliaire. – Possessif. 8. Fin d'auto. – Elle entre dans la serrure. – Pronom personnel. 9. Préposition. – Mélodies. 10. Malicieux.

# e.certificat de nationalité burkinabè

Faites désormais vos certificats de nationalité en ligne en un clic.  
Lien de la plateforme : <https://ecertificat-nationalite.gov.bf>



Le certificat de nationalité est un document délivré par le président du Tribunal de Grande Instance (TGI) ou un juge par lui délégué, au vu des pièces justificatives, attestant qu'une personne a la nationalité burkinabè.

## Les modes d'obtention de la nationalité burkinabè

### 1. La nationalité burkinabè en raison de la filiation (Art. 140 du CPF)

Conditions:

- Né(e) au Burkina Faso ou Hors du Burkina Faso
- Père ou mère est Burkinabè

Pièces à fournir:

- Acte de naissance du demandeur